

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal 24 avril 2014

Présents : M. Alain Laforest, M. Alain Bellessort, Mme Christiane Rampon, M. Philippe Nicaud, Mme Noële Brochot, Mme Mireille Chambon-Martin, M. Alain de Romefort, M. Patrick Favre, Mme Marie-Hélène Labruyère, M. Cyril Velay

Absents : Mme Patricia Gerin (*pouvoir à Mme Noële Brochot*), Mme Alarcon Viviane (*excusée*), M. Jany Cancela (*excusé*), Mme Catherine Cinquin, Mme Chantal Tardy.

Secrétaire de séance : M. Patrick Favre

Approbation du procès verbal du conseil municipal du 4 avril 2014

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le procès verbal du conseil municipal du 4 avril 2014.

Informations

Monsieur le Maire informe le conseil que M. Alain Labruyère a donné sa démission de conseiller municipal le 7 avril 2014. Mireille Chambon-Martin étant la suivante sur la liste le remplace.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des lettres de félicitations qu'il a reçues.

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Beaujolais Basket concernant une proposition d'intervention sportive. Cette proposition sera à étudier dans le cadre de la réforme sur les rythmes scolaires.

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Michel Rampon concernant le renouvellement des conventions de mise à disposition des locaux du caveau et de la licence IV. Il souhaiterait que le bail devienne un bail commercial. Il demande également l'installation de toilettes, cette demande sera traitée lors de la prochaine commission bâtiments.

Finances

Affectation de résultat 2013

Philippe Nicaud, adjoint aux finances, informe le conseil qu'il convient d'affecter les résultats du compte administratif 2013, faisant apparaître l'excédent de fonctionnement cumulé de 113 337,65 € et un excédent d'investissement cumulé de 282 028,74 €, soit un excédent global de clôture de 395 366,39 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'affecter les résultats au budget primitif 2014 en section d'investissement au compte 1068 pour 113 337,65 €.

Budget primitif 2014

Distribution aux conseillers municipaux des documents officiels du Budget Primitif 2014. Philippe Nicaud, propose au conseil municipal de voter le budget primitif par chapitre pour la section de fonctionnement et par chapitre et opération pour la section d'investissement. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité de voter le budget primitif de cette manière.

Le budget primitif tel que travaillé en commission des finances restreinte, est présenté avec une section de fonctionnement équilibrée à hauteur de 728 036,67 € comprenant un produit des contributions de 328 035 €. La section d'investissement est présentée avec une section d'investissement équilibrée à hauteur de 445 438 €. En ce qui concerne les reports de l'année 2013, le montant des dépenses est de 332 755 € et le montant des recettes est de 200 114 €. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le budget primitif 2014 tel que proposé et s'équilibrant en section de fonctionnement pour 728 036,67 € et en section d'investissement pour 445 438 €. Les principales opérations d'investissement sont les suivantes :

En dépense :

- Eglise : provision nouvelle de crédits de 11 600 €
- Acquisition foncière : proposition nouvelle de crédit de 23 000 €
- Bâtiments divers : report de crédits de 19 576 € et proposition nouvelle de crédits de 7 000 €
- Plan Local d'urbanisme : report de crédits de 10 786 €
- 1^{er} étage Maison Chervet : report de crédits de 62 043 € et proposition nouvelle de crédits de 7 162 €
- Informatique école et Mairie : proposition nouvelle de crédits de 2 500 €

Personnel :

Création d'un poste d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles de 1^{ère} classe à temps complet

Madame Christiane Rampon informe le conseil qu'il y a lieu de prendre une délibération pour la création d'un poste d'atsem de 1^{ère} classe à temps complet. Elle explique que le poste est déjà créé mais que la délibération qui a été faite en 1997 n'est plus conforme. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide la

création d'un poste d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles de 1^{ère} classe à temps complet à compter du 1^{er} mars 2014.

Indemnité Horaire pour Travail Supplémentaire pour les élections

Madame Christiane Rampon rappelle au conseil municipal que le personnel administratif communal a été mis à contribution à l'occasion du dimanche 23 mars 2014 pour les élections municipales, et sera mis à contribution pour les élections européennes du 25 mai 2014. Le Code Général des Collectivités territoriales prévoit qu'une indemnité horaire pour les travaux supplémentaires peut être attribuée pour le paiement de ce temps de travail et il convient que le conseil municipal délibère pour l'attribution de cette indemnité. Le calcul de cette indemnité prévu dans le CGCT est le suivant : montant brut annuel du salaire de l'agent / 1820 et majoré de 2/3 pour le dimanche. Elle serait attribuée sur la base du nombre d'heures réelles effectuées. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'attribuer cette indemnité horaire pour les travaux supplémentaires au personnel administratif présent les dimanches d'élections du 23 mars et 25 mai 2014.

Urbanisme : Déclaration d'Intention d'Aliéner

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de ne pas faire valoir son droit de préemption dans le cadre d'une vente de terrain au « pré des Forchets » parcelles AE 581 et AE 582.

Commissions communales : personnes extérieures invitées

Monsieur le Maire demande à chaque responsable de commissions communales de faire des propositions de personnes extérieures au conseil municipal qui seraient susceptibles de rentrer dans ces commissions.

Madame Christiane Rampon, responsable de la commission communication propose au conseil 3 candidats : Michel Audard, Adrian Tanasescu et Jean-Philippe Nuguet. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à 10 voix « pour » et 1 abstention d'ouvrir cette commission à ces 3 candidats.

Monsieur Patrick Favre, responsable de la commission voirie propose au conseil 1 candidat : Jean-Michel Gaudet. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à 10 voix « pour » et 1 abstention d'ouvrir cette commission à ce candidat.

Monsieur Alain Bellessort, responsable de la commission urbanisme propose au conseil 5 candidats : Jean-Pierre Guillin, Yves Durand, Patrick Péchard, Pierre Malachard et Jean-Marc Laforest. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à 10 voix « pour » et 1 abstention d'ouvrir cette commission à ces 5 candidats.

Monsieur Alain Bellessort, responsable de la commission bâtiments propose au conseil 2 candidats : Jean-Philippe Nuguet et Gilles Rey. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à 10 voix « pour » et 1 abstention d'ouvrir cette commission à ces 2 candidats.

Syder : Remplacement d'un luminaire à saint-Vincent

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une proposition du Syder a été faite pour remplacer un luminaire défectueux au lieu-dit « Saint-Vincent ». Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de remplacer ce luminaire défectueux au lieu-dit « Saint-Vincent » pour un montant de 445 €.

Questions diverses

Noële Brochot, informe le conseil qu'elle a l'intention de réunir tous les présidents d'associations pour les sensibiliser sur l'utilisation des salles communales. Elle souhaite voir avec eux pour remettre en place la marche qui était auparavant organisée au profit du ccas.

En ce qui concerne le fleurissement, elle a vu avec Carole Gerin, agent communal. Les plantations devraient se faire vers le 20 mai, 2 matinées seront fixées.

Cyril Velay informe le conseil qu'une réunion a eu lieu avec les institutrices de l'école ainsi que les parents d'élèves au sujet de la réforme sur les rythmes scolaires. Un sondage a été distribué aux familles de l'école. Il précise que cette première approche a été concluante.

Mireille Chambon-Martin informe le conseil que le carnaval de l'école aura lieu le vendredi 25 avril à 15h.

Marie-Hélène Labruyère informe le conseil que le repas des aînés prévu initialement le 27 avril a été reporté au dimanche 11 mai. Le repas aura lieu à la salle des fêtes, Nicolas et Ludivine L'Hoste de l'auberge « La Vigneronne » ont été retenus pour le repas, le vin sera pris au caveau et les boissons au multiservices. Elle précise que ce repas sera servi par les membres de la commission solidarité intergénérationnelle. Elle souligne qu'il n'y aura pas d'animation musicale mais que M. Jean-Pierre Botteron a accepté de passer un film des « soirées villageoises » en fin de repas.

Marie-Hélène Labruyère informe le conseil qu'elle a rencontré Mme Barraud directrice de l'école afin de faire passer un mot dans les cahiers des élèves pour la cérémonie du 8 mai qui aura lieu à 10h45.

Les élèves de CE2 avaient envoyé un courrier en mairie afin d'avoir des informations sur les lieux à visiter à Régnié-Durette pour préparer leur sortie de fin d'année. La mise en place est en cours.

Marie-Hélène Labruyère informe le conseil que le premier conseil communautaire a eu lieu le 17 avril dernier. Le président de la communauté de communes Saône Beaujolais est Bernard Fialaire et le premier vice-président Sylvain Sotton. Elle précise qu'elle est déléguée AIASAD et qu'elle est également déléguée pour l'office de tourisme de Beaujeu. Elle informe les conseillers qu'une réunion de présentation de la CCSB aura lieu le 15 mai à 18h30 au théâtre de Beaujeu.

Alain Bellessort informe le conseil qu'une commission bâtiments aura lieu le samedi 3 mai à 9h. Une visite des bâtiments communaux est prévue et qu'une commission urbanisme est fixée le lundi 5 mai à 20h.

Alain de Romefort informe le conseil qu'il a été élu délégué pour le syndicat mixte du pays beaujolais. 3 nouvelles commissions vont être mises en place à la CCSB : commission économique, commission aménagement de l'espace et commission sport et culture. Il précise que ces commissions ne seront pas forcément présidées par les vice-présidents, et qu'un appel sera fait aux conseillers municipaux de la CCSB pour composer ces commissions.

Patrick Favre informe le conseil qu'il a participé avec Alain de Romefort à la première réunion du Sieva. Ont été élus : Claude Joubert président, Serge Fessy 1^{er} vice-président, Daniel Michaud 2^{ème} vice-président et Sylvain Sotton 3^{ème} vice-président. Il précise qu'il fait partie du bureau du Sieva et également de la commission d'appel d'offre avec Alain de Romefort.

Christiane Rampon informe le conseil qu'une rencontre avec le personnel communal a eu lieu le mardi 19 avril pour faire connaissance.

La première distribution du Trait-d'Union a été faite. En ce qui concerne l'affichage du compte-rendu sur les panneaux dans les hameaux l'essai n'a pas été parfaitement concluant. Elle informe le conseil que la commission communication rencontrera le 6 mai l'entreprise de maintenance du site internet.

Christiane Rampon rappelle que la cérémonie du 8 mai aura lieu à 10h45 et qu'une convocation sera envoyée aux présidents d'associations.

Monsieur le Maire informe le conseil avoir participé le mercredi 23 avril à l'assemblée générale de l'AIASAD et précise qu'il a beaucoup d'admiration pour cette association.

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a été contacté par le journal « Le Progrès » et qu'une rencontre est prévue la semaine prochaine.

Monsieur le Maire revient sur la préparation du budget primitif 2014 qui a été précipité, il propose une réunion d'information aux conseillers pour une explication sur le fonctionnement d'un budget communal. Cette réunion pourrait se tenir début juin.

Philippe Nicaud informe le conseil que les assurances de la communes seront revues en commission finances et qu'il va se pencher très prochainement sur les taux d'imposition.

Monsieur le Maire souhaiterait que les réunions de commissions soient fixées en fonction des disponibilités des conseillers municipaux.

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers qu'afin de laisser travailler les secrétaires dans de bonnes conditions, un mail doit être envoyé au secrétariat avant tout passage.

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il va se renseigner pour étudier la possibilité de baisser le loyer du logement de la Maison Associative qui est actuellement de 613 €.

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a été contacté par Pierre Savoye, Maire de Villié-morgon pour créer une commission vignes à la CCSB.

Monsieur le Maire informe le conseil que les prochaines réunions de conseil municipal auront lieu les lundi 19 mai à 19h00 et lundi 30 juin à 19h.

Marie-Hélène Labruyère informe le conseil qu'une projection de film aura lieu le 30 avril à la salle du parc à Beaujeu sur les jardins de la solidarité.

Christiane Rampon informe le conseil que les calendriers d'occupation de salles de la Maison Associative ont été remis en bas de la mairie.

Cyril Velay demande au conseil si l'élagage des érables sur l'esplanade de l'église est prévu.

La séance est levée à 21h30.